



Le 12 septembre 2017 refusons la nouvelle loi Travail et revendiquons la fin des inégalités !

73,2 milliards d'euros de bénéfices pour les entreprises du CAC 40 en 2016, plus de 50 milliards d'euros d'évasion fiscale et 65 milliards d'euros d'aides publiques aux entreprises -dont 24 milliards sur la baisse des charges sociales- chaque année.

Cumulées, ces ressources aux grandes entreprises représentent près de 10 % du PIB de la France !

Dans ce contexte, que l'on voudrait nous faire croire normal, le gouvernement veut faire reculer le droit social, ramenant le code du travail à la norme du XIXème siècle... Peut-être que M. Macron est un fan de Germinal dans une période où la réouverture des mines est à l'ordre du jour, lui qui était ministre au moment des débats sur les mines responsables...

La nouvelle loi travail "ordonnée" par le gouvernement s'attaque à des principes fondamentaux de la défense des travailleurs. Par exemple, le principe de la hiérarchie des normes, selon laquelle un accord d'entreprise ne peut pas être inférieur à celui de la branche professionnelle, qui elle-même, ne peut être inférieur au code du travail est supprimé dans la nouvelle loi travail XXL !

La fusion des Institutions Représentatives du Personnel atténuera sa capacité d'agir de vos représentants. Notamment la suppression des CHSCT, alors qu'il s'agit du seul organisme qui a des droits pour garantir la sécurité des travailleurs, est inacceptable. En parallèle, la fragilisation du contrat de travail sera une nouveau mode de pression sur les travailleurs.

Beaucoup de revendications restent toujours sans réponses sur les questions :

- de pouvoir d'achat (augmentation des salaires et pensions, compensation de la fiscalisation des frais professionnels, etc.),
- d'avenir de nos entreprises (Loi TE, 4^{ème} paquet énergie, choix stratégiques des groupes, situation de la filière Atomique),
- d'avenir de nos emplois et de nos garanties collectives.

Ces quelques exemples montrent les effets néfastes à venir pour nos conditions de travail et de vie, **la CGT propose à l'inverse un autre code du travail qui renforce les droits des travailleurs.**

Le 12 septembre 2017 devra être une journée de mobilisation forte pour montrer que les travailleurs sont opposés aux évolutions législatives à venir.

POUR LA FNME CGT, UN APPEL A LA GREVE DE L'ENSEMBLE DES SYNDICATS DE LA FNME CGT EST INCONTOURNABLE COMPTE TENU DU CONTEXTE. DES PREAVIS LOCAUX DOIVENT ETRE DEPOSES POUR INTERPELLER DIRECTEMENT LES DIRECTIONS LOCALES.